

Association de Défense des Riverains de la Voie Mère

01-2019 2019-010

Calais, le 12 mars 2019

M PROBST Jean-Benoît (Président)

24 quai du Danube 62 100 CALAIS.

Et

M. GOUVERNEUR J-Pierre (Secrétaire)

155 rue Duguay-Trouin 62 100 CALAIS.

Monsieur Le Président du conseil Régional Hauts de France

Monsieur le Président,

L'Association de défense des riverains de la voie mère a été créée en juillet 2018, suite aux réunions de concertation publique organisées par la SNCF en vue de la rénovation de la voie mère à Calais. Cette voie ferrée très ancienne et vétuste, relie le port de Calais au centre-ville puis au réseau ferré, en utilisant un itinéraire urbain très proche des habitations.

A l'origine du projet d'extension Calais Port 2015, dont la justification économique repose sur le développement du trafic de fret, notamment ferroviaire, la construction d'une nouvelle voie ferrée de contournement par l'est était prévu. Mais ce projet n'a pas été porté par les décideurs politiques de l'époque, notamment le Conseil régional, et les études de tracé ne sont même pas commencées à ce jour.

Les riverains de cette voie SNCF sont confrontés aux nuisances liées aux passages de convois de fret très lourds et ne comprennent toujours pas comment de telles décisions d'ouvertures d'autoroutes ferroviaires urbaines ont pu être prises, sans en mesurer les conséquences pour les riverains (Calais-Le Boulou, Calais-Orbassano, Calais-Macon). Faire passer 30 convois par jour (soit un train toutes les 52 minutes), notamment la nuit, au travers de la ville de Calais, est une décision de non-sens et non concertée. Nous constatons actuellement que le trafic a plus que doublé ces derniers temps.

Face à ce projet, les adhérents de l'association ont décidé de se défendre et de défendre tous les Calaisiens, en proposant des solutions alternatives à celles présentées par la SNCF, notamment de tracé ou de dispositifs de protection.

Lors des réunions de concertation publique qui ont eu lieu au printemps dernier, les nombreux riverains présents ont exprimé leurs vives inquiétudes et s'attendaient à ce que les pouvoirs publics agissent activement, à leurs côtés, pour préserver leur cadre de vie, leur bien-être et leur santé.

Les convois passant actuellement provoquent déjà des nuisances importantes, telles que vibrations, bruit, tremblements, poussières, fissuration des maisons. La baisse de la valeur patrimoniale des biens immobiliers est également conséquente.

C'est pourquoi, notre association souhaite être associée aux divers travaux, commissions et délibérations, afin d'améliorer la situation actuelle et future.

Un comité de pilotage du projet de rénovation de cette voie ferrée a été organisé à Lille par la SNCF en novembre 2018, réunissant des représentants du Conseil Régional, de l'état, et de la maire de Calais. Notre association n'y a pas été invitée.

Suite à celui-ci, nous avons souhaité rencontrer les différentes parties au dossier pour être tenu informé et faire part de nos propositions.

Dans ce cadre, nous avons rencontré en novembre et décembre 2018, Monsieur AGIUS, Premier adjoint à la ville de Calais et Monsieur le sous-préfet de Calais.

Nous avons également sollicité un rendez-vous avec Mr DHERSIN, Vice-Président du conseil régional en charge du transport par l'intermédiaire de Monsieur Claude DEMASSIEUX, Conseiller économique de Madame BOUCHART Maire de Calais et également membre de notre association.

Une réunion était envisagée le 11 décembre 2018, mais n'a pas eu lieu. Nous avons tenté depuis à plusieurs reprises de contacter Monsieur DHERSIN pour le rencontrer, sans succès.

Ce silence est d'autant plus incompréhensible, que Monsieur DHERSIN s'était engagé en réunion publique en mai 2018 à la Chambre de commerce de Calais, lors de la réunion de restitution de la concertation publique sur le projet de rénovation de la voie mère, à organiser une réunion publique à l'automne et à tenir la population régulièrement informée de l'avancement du projet par l'organisation de réunion de suivi régulières.

Nous recevons tous les jours des plaintes des riverains dérangés par l'augmentation du trafic et qui ne comprennent pas un tel abandon. Nous enregistrons un mécontentement en hausse permanente.

C'est la raison pour laquelle, nous vous sollicitons pour obtenir une rencontre, afin d'obtenir des informations immédiates, puis périodiques sur ce dossier, avec le Conseil Régional qui est aujourd'hui le décideur, donneur d'ordre de la SNCF. Pourquoi ne pas établir un planning de rencontres et un planning d'avancement des objectifs pour atténuer la mauvaise humeur de riverains ?

Le budget de 53 millions d'Euros pour les travaux est-il toujours disponible ?

Faut-il encore augmenter le mécontentement des Français dans la situation actuelle ?

Sans retour de votre part, nous manifesterons notre mécontentement et engagerons des actions physiques et en justice pour faire cesser cette situation qui n'a que trop duré.

Dans l'attente de pouvoir vous rencontrer rapidement, nous vous prions de croire, Monsieur Le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.

Jean-Benoît PROBST
Président



J-Pierre GOUVERNEUR
Secrétaire



Copie :

Monsieur le Préfet du Pas de calais.

Madame le Maire de Calais et Mr le premier adjoint au maire suivant le dossier.

Monsieur le Président de la SNCF